



OBJECTIFS

Flash Elections
Canon France

Moi, je représente et défends les intérêts des actionnaires

Quels sont les enjeux de ces élections ?

La campagne électorale bat son plein avec sa rafale de communiqués syndicaux. A défaut de **bilans d'activité et de perspectives d'actions**, certains se limitent à une campagne polémique, tentant de justifier qu'ils sont les meilleurs, avec bien entendu des arguments qui ont valeur d'engagement...

Au-delà de toute cette littérature, les salariés devront arrêter leur choix en fonction de leurs propres critères d'appréciation. Ils peuvent reposer sur la sympathie pour des candidats, la pluralité syndicale, l'efficacité à défendre les intérêts du personnel, l'appréciation de la gestion des activités sociales, etc.



M. Bamba

Toutefois, il nous paraît essentiel de préciser quels sont, selon nous, les véritables enjeux de ces élections.

Aujourd'hui, le personnel a conscience que les orientations de l'Entreprise Canon France s'inscrivent dans une politique de groupe, dont la finalité vise exclusivement à **rentabiliser les capitaux investis**. Cela passe par le déploiement de stratégies et de projets pour adapter en permanence l'Entreprise au marché et à la concurrence.

Depuis quelques années, chacun a pu constater que Canon est sorti de la logique de vente exclusive de matériels, pour se repositionner sur la vente de services, avec une forte spécialisation des réseaux commerciaux (offre MPS, solutions à forte valeur ajoutée, offres de service, etc.). Cette nouvelle orientation, qui implique une autre approche du marché et de la clientèle, **a obligatoirement des conséquences sur les structures, l'organisation et les métiers.**

C'est ainsi que le projet « One Canon » a été mis en place pour uniformiser les structures et organisations existantes (CBS / CCI), de façon à **optimiser les moyens** et avoir une seule entité en mesure d'offrir aux clients une offre globale. De même, la mise en place des marchés verticaux, le regroupement de certains CBC, visent à adapter la couverture et les forces commerciales aux nouvelles exigences du marché.

Quelles conséquences pour le personnel ?

La direction a clairement indiqué que sa nouvelle stratégie commerciale nécessitait de réorganiser les structures, mais impliquait aussi l'adaptation du personnel vers une spécialisation des métiers et des compétences sur des activités à forte valeur ajoutée, avec en prime un plan de rigueur budgétaire.

La difficulté à laquelle sont confrontés quotidiennement les représentants du personnel, est que la direction refuse de dévoiler les conséquences liées à sa stratégie, en terme de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences. Et pour cause, ces ajustements d'organisation et des métiers ont des répercussions bien souvent négatives pour le personnel : suppressions de postes, modifications de fonction, de statut, du contrat de travail, des plans de rémunération, mutations géographique, remise en cause des acquis, détérioration des conditions de travail.

Concernant l'adaptation du personnel, la Direction européenne finalise le projet « Canon Academy ». La finalité est de définir les profils et les compétences professionnelles et comportementales requises par métier, ainsi que les actions de formation. L'EAE sera là pour contrôler l'aptitude du salarié à assurer son métier et mesurer sa performance eu égard à ses objectifs. **Le risque est de voir cet outil devenir une véritable machine à exclusion.**

Face à cette logique purement économique où le profit est la valeur dominante, on voit bien que le salarié ne représente qu'un moyen ou une « ressource humaine » qui doit pour répondre aux exigences de l'Entreprise, **s'adapter, et accepter au gré des projets de multiples contraintes.**

De même la direction, dans son rôle de gestionnaire, et face à ses **impératifs de rentabilité**, considère que les salariés représentent un coût et qu'il est possible, en remettant en cause les effectifs, les rémunérations, les conditions de travail **de réduire les charge salariales.**

Il apparaît clairement que les intérêts des actionnaires et ceux du personnel sont divergents et dans ce contexte, la mission des instances représentatives du personnel trouve toute sa légitimité. Leur rôle, comme le précise la loi, est de **défendre les intérêts individuels et collectifs du personnel et assurer la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à l'évolution économique et financière de l'entreprise.**

La direction pour sa part est consciente des contraintes que représentent les instances lorsqu'elles exercent réellement leurs prérogatives.

On se souvient qu'en 2001, M. Grégoire a démantelé Canon France en 10 établissements, espérant ainsi affaiblir la CGT, remettre en cause le statut social du personnel et réduire la capacité d'action du C.E.

Derrière la casse du C.E., la direction espérait le priver de moyens tels que le recours à des experts, qui permet aux élus d'anticiper les conséquences liées à la stratégie de l'Entreprise ou les procédures judiciaires qui sont utiles pour l'obliger à respecter la législation et faire valoir les intérêts des salariés.

L'efficacité de nos actions a permis d'éviter la régression sociale dans l'entreprise, à tel point que les DRH qui se sont succédés depuis 10 ans, Messieurs Maillet, Parent, Chrétien ont tous été remerciés par la Direction Générale pour avoir échoué dans leur mission.

Dans le cadre de ces élections, la direction, consciente de l'enjeu espère toujours voir réduire la capacité d'action de la CGT. La diversité des listes syndicales peut constituer, pour elle, un bon moyen d'y aboutir.

Si la direction nourrit des espérances, nous pensons que les salariés sont conscients des enjeux. D'ailleurs, n'en déplaise à certains, **la CGT n'a pas à rougir de ses 35 ans d'expérience syndicale** dans l'entreprise, ni de sa majorité qui est issue d'un vote démocratique et de la confiance que le personnel lui accorde depuis des années.

Demain, vos représentants du personnel auront à appréhender les conséquences de projets tels que « One Canon », l'optimisation de l'organisation et des structures, l'évolution des métiers, des compétences et des rémunérations, « Canon Academy », des externalisations d'activités (sous traitance), les conséquences des partenariats HP et OCE, etc. Tous ces projets sont susceptibles d'avoir des conséquences négatives pour le personnel et **les élus devront faire preuve d'engagement, d'expérience et de détermination à vous défendre.**

Face à ces enjeux, la vraie question à laquelle vous devez répondre est de savoir quel est le syndicat qui démontre quotidiennement son aptitude à vous représenter pour défendre votre emploi, votre rémunération et vos conditions de travail.



Mercredi 9 juin 2010
Elections CE - DP
Canon France

VOS ELUS CGT S'ENGAGENT A DEFENDRE VOS INTERETS